



STAGES : nos étudiants ont besoin de vous !

Chaque année, le mois d'avril est consacré au début des stages, notamment pour les étudiants de 2^e année du cursus ingénieur. Mais dans ce contexte de crise sanitaire, un très grand nombre d'entre eux ne pourront pas effectuer les stages qu'ils avaient choisis.

Les étudiants du cursus ingénieur de l'ENTPE sont parfaitement outillés pour contribuer à la relance de l'activité économique : n'hésitez pas à leur proposer des missions ou leur fournir des contacts au sein de votre entreprise ou de votre réseau professionnel.

/// Les dates à retenir

- Stage d'**insertion en milieu professionnel** (stage d'exécution pour les étudiants de 1^{ère} année) : **4 à 8 semaines entre fin juin et fin août.**
- Stage de **mise en situation professionnelle** (stage d'application pour les étudiants de 2^e année) : **6 semaines minimum (télé-travail accepté) entre le 30 mars et le 23 août 2020.**

- **Travail de fin d'études** des étudiants de 3e année : à réaliser **avant le 10 décembre 2020**.

Retrouvez toutes les informations utiles sur les stages.

>> Afin de faciliter le dépôt des offres, rendez-vous sur la plateforme dédiée de l'ENTPE : le career center